

Q21-020

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Avenue Saint-Brigitte, au-dessus de la rivière Richelieu, à Sainte-Brigitte-de-Laval

Début des travaux de reconstruction du pont

Québec, le 7 juin 2021. — Le ministère des Transports informe les usagers de la route ainsi que ses partenaires que des travaux de reconstruction du pont, situé sur l'avenue Sainte-Brigitte, au-dessus de la rivière Richelieu, à Sainte-Brigitte-de-Laval, **débuteront le 14 juin et se poursuivront jusqu'à la mi-octobre**. La reconstruction de la structure est nécessaire puisqu'elle a atteint la fin de sa durée de vie utile.

La fermeture complète du pont est requise pour la bonne réalisation de ce projet. Par conséquent, **des ralentissements et de la congestion pourraient survenir dans le secteur, principalement aux heures de pointe**.

Gestion de la circulation

AVENUE SAINTE-BRIGITTE, EN TOUT TEMPS

- Fermeture du pont; circulation à contresens sur un chemin temporaire aménagé entre les rues Goudreault et du Couvent.
- Dans l'éventualité où le passage des camions sur le chemin temporaire affecterait la fluidité de la circulation, une gestion de la circulation par alternance pourrait être mise en place, et ce, en tout temps.

Une passerelle sera aménagée à proximité du pont afin de permettre aux piétons d'y circuler. Quant aux cyclistes, ils pourront également emprunter la passerelle mais ils devront circuler à côté de leur vélo.

Soulignons également qu'un chemin a été aménagé pour les services d'urgence. Il pourra être exclusivement emprunté par ces derniers, en cas de besoin.

Conscient des impacts qu'occasionneront ces travaux, le Ministère encourage les usagers du secteur à planifier leurs déplacements adéquatement, à favoriser le télétravail et le transport actif, lorsque cela est possible.

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques défavorables. Afin de connaître les entraves en cours, consultez [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

